



Délai sur versement saisi pension alimentaire

Par **soleil34**, le **08/12/2010** à **12:46**

Bonjour, mon ex mari ne payant pas la pension alimentaire depuis plusieurs mois malgré une décision de justice allant dans ce sens, j'ai eu recours à un huissier qui a fait une saisie sur son compte personnel. Mon ex mari n'a pas contesté et a versé un chèque du montant demandé pour libérer son compte de toute emprise. Mais l'huissier m'indique maintenant qu'il doit observer une période de 6 semaines avant de me reverser le montant du chèque. Est-ce bien normal sachant qu'il s'agit du montant d'une pension alimentaire et que j'en ai extrêmement besoin ? merci de votre réponse